

**Réseau National des Consommateurs
Du Faso/RENCOF**

**Burkina Faso
Unité Progrès Justice**



N° Récépissé : 00000544801

N° /RENCOF/PRES

TEL : 70269320/64379444

**RAPPORT D'ENQUETE RELATIVE AUX OPERATIONS DE
CONTROLE DES COMMERCES PAR LE GOUVERNEMENT
A OUAGADOUGOU**

INTRODUCTION

Le Burkina Faso, marqué par une double crise sécuritaire et sanitaire, traverse une conjoncture économique. Cette passe, consécutive aux deux crises suscitées, se traduit par une augmentation inquiétante des prix des produits de grande consommation, notamment les céréales, les huiles, le beurre, le sucre, le lait etc....

Pour enrayer la spirale de la flambée des prix, le gouvernement a pris des mesures portant fixation des prix de certains produits. Parallèlement, le ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, a entrepris, ce mardi 29 mars 2022 à Ouagadougou, le lancement officiel du contrôle spécial Ramadan.

Il s'appuie sur la Direction Générale de la Réglementation et du Contrôle des Prix (DGRCP), la Brigade Mobile de Contrôle Economique et de la Répression des Fraudes (BMCRF) et l'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM).

C'est dans ce contexte que le Réseau National des Consommateurs du Faso (RENCOF) a initié cette enquête de terrain, en vue de recueillir les avis des commerçants et de s'assurer de l'effectivité du contrôle et son ampleur.

SECTION 1- MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUETE

1. Population d'enquête

Elle se compose de l'ensemble des personnes susceptibles de répondre à nos questions. Il s'agit notamment des fondateurs de boutiques, des gérants et autres tenanciers.

Il a été administré, entre autres, dans des alimentations et super marchés tels que la Corniche, Faso Market, Alimentation Gyf, Symtoré Market, Les bons amis, Alimentation le privilège, Kharrat Market, Wallia Market, Alimentation Shekina, Alimentation Mini Shop Ouaga 2000, Mini Boutique Wendbonsgo, Alimentation Ouaga 2000, Alimentation café breakfast, Alimentation la Sagesse, Alimentation la famille, Alimentation les bons amis, Alimentation Le bon Samaritain Ouaga 2000, Boutique Sawadogo et Frères, American Market, SAP SAP Market.

Ces commerces de la ville de Ouagadougou sont situés dans les quartiers de Balkuy, Bassinko, Bissighin, Dassasgho, Zone 1, Marcousis, Nonsin, Nioko, Patte d'oie,

Saaba, Kalgondé, Kamboinin, Karpala, Tampouy, Pissy, Kamboinsin, Kilwin, Rimkieta, Sinyiri, Ouaga 2000, Wemtenga, Paglayiri, Ouidi et Bonheur ville.

Le choix de la ville de Ouagadougou s'explique par le fait que c'est en fait la capitale politique, administrative et commerciale ; elle concentre toutes les structures de contrôle et de régulation de l'Etat.

2. Méthodes de collecte des données

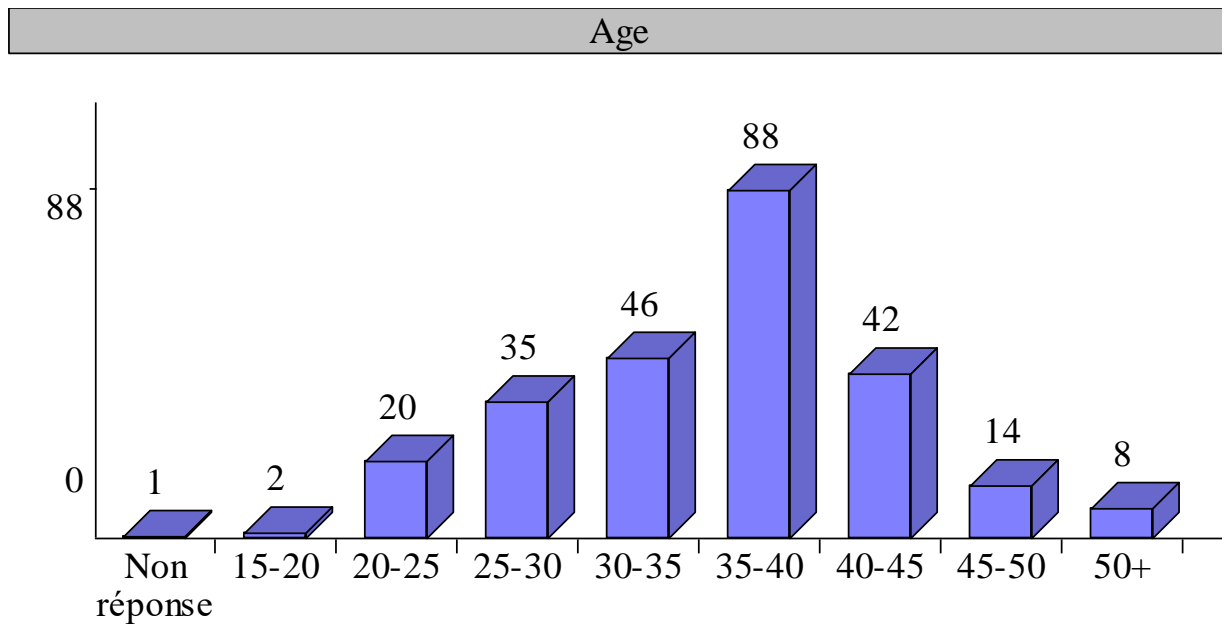
L'enquête de perception du RENCOF a été réalisée à partir d'un questionnaire de 19 points, comportant des questions relatives aux opérations de contrôle du gouvernement, le respect du code du commerce et les attentes des commerçants.

Le questionnaire a été administré, du 08 au 12 Avril 2022. Il a été question de récolter des opinions diverses à travers des questions fermées, ouvertes et à choix multiples.

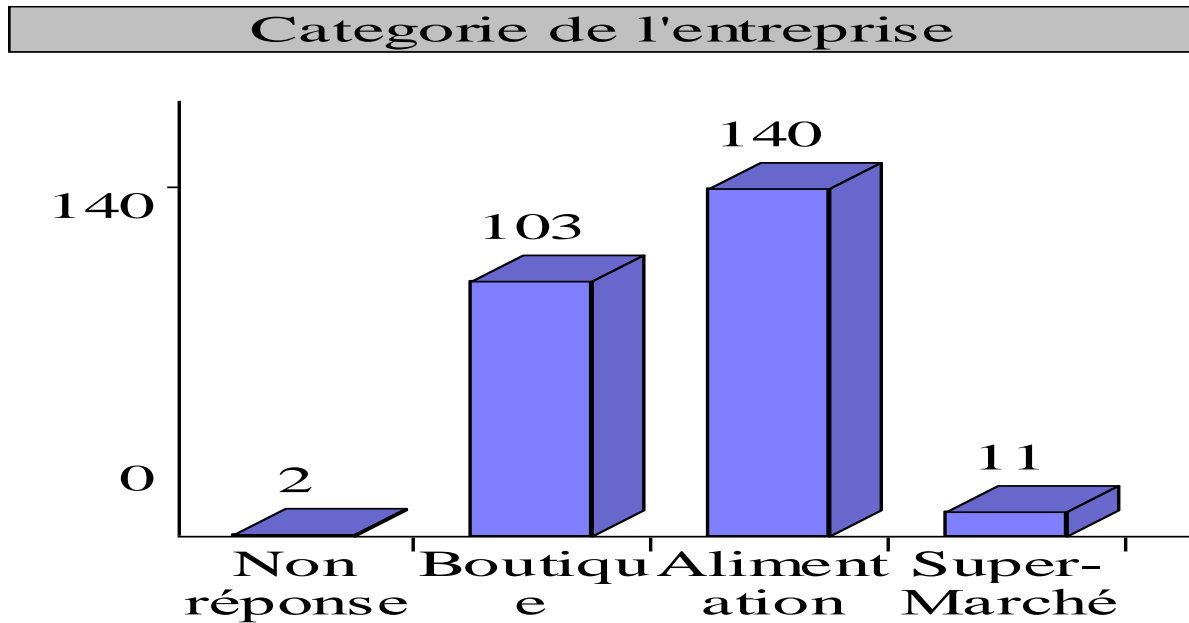
Seules 256 fiches complètes ont été prises en compte dans le traitement des réponses.

L'ensemble des données recueillies a été centralisé d'abord sur un serveur sécurisé puis transféré sur le logiciel Sphinx pour l'apurement de la base de données.

SECTION 2- RESULTATS D'ENQUETE

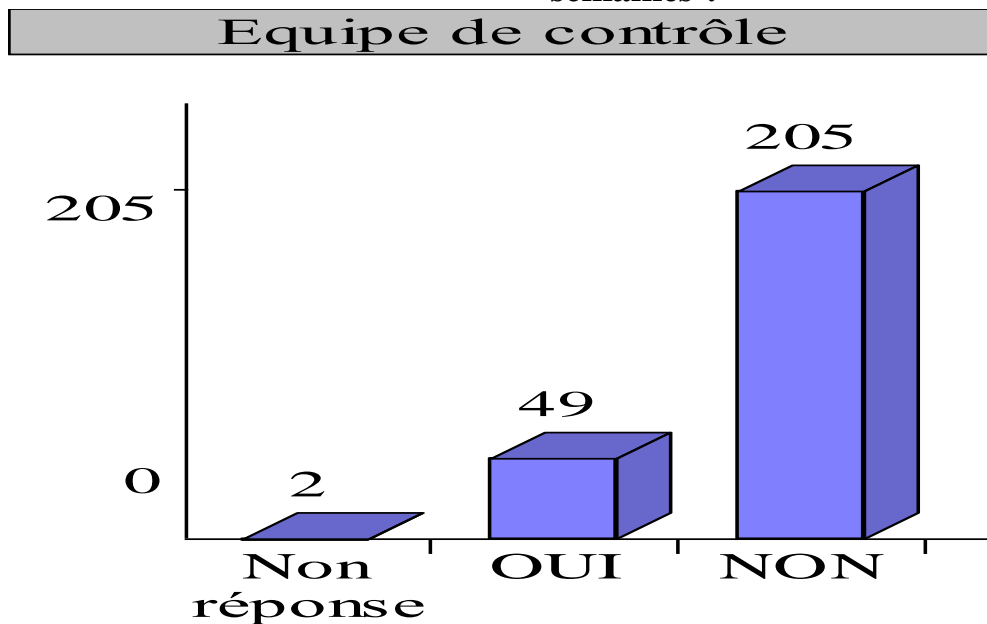


Les enquêtés sont pour la plupart âgés, soit 97% ont plus de 20 ans. Ils devraient raisonnablement pouvoir répondre aux questions qui sont essentiellement fermées, en raison de leur niveau d'études.



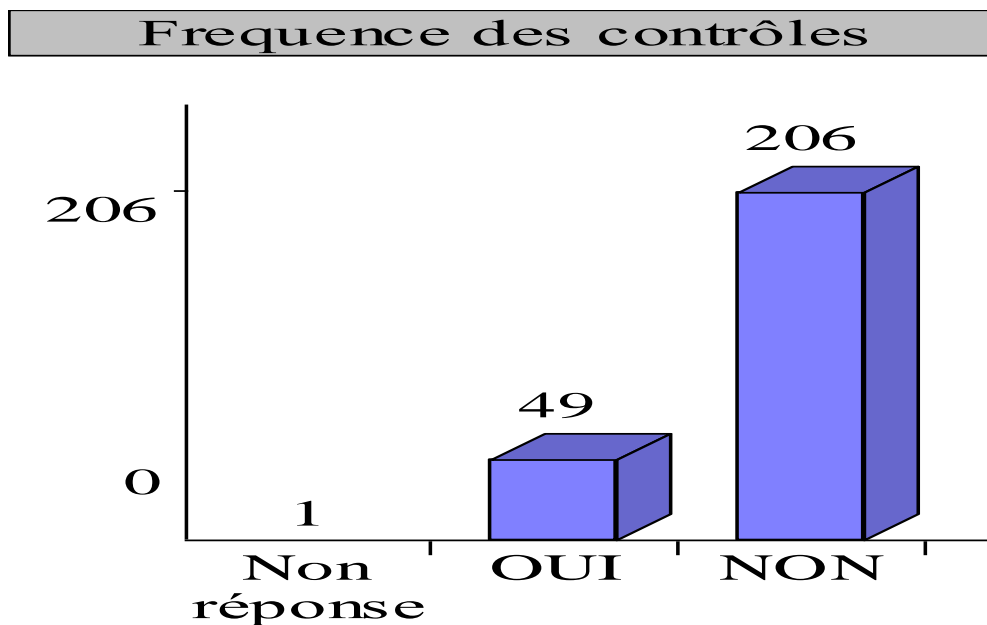
Il apparaît que l'enquête a porté sur 140 alimentations, 54, 68% ; 103 boutiques, soit 40, 23% et 11 supermarchés, soit 4, 29%. De toute évidence, ce sont les grandes surfaces qui ont été le plus visités avec un total de 58,97% pour un total de 155, les autres comptants pour 101.

3. Avez-vous reçu une équipe de contrôle gouvernemental ces deux dernières semaines ?



Il apparaît qu'il n'y a pas eu assez de contrôles, ces trois dernières semaines; c'est l'avis de 205 commerces, soit 80,07% qui disent n'avoir pas reçu la visite des équipes de contrôle contre 49, soit 19,14%.

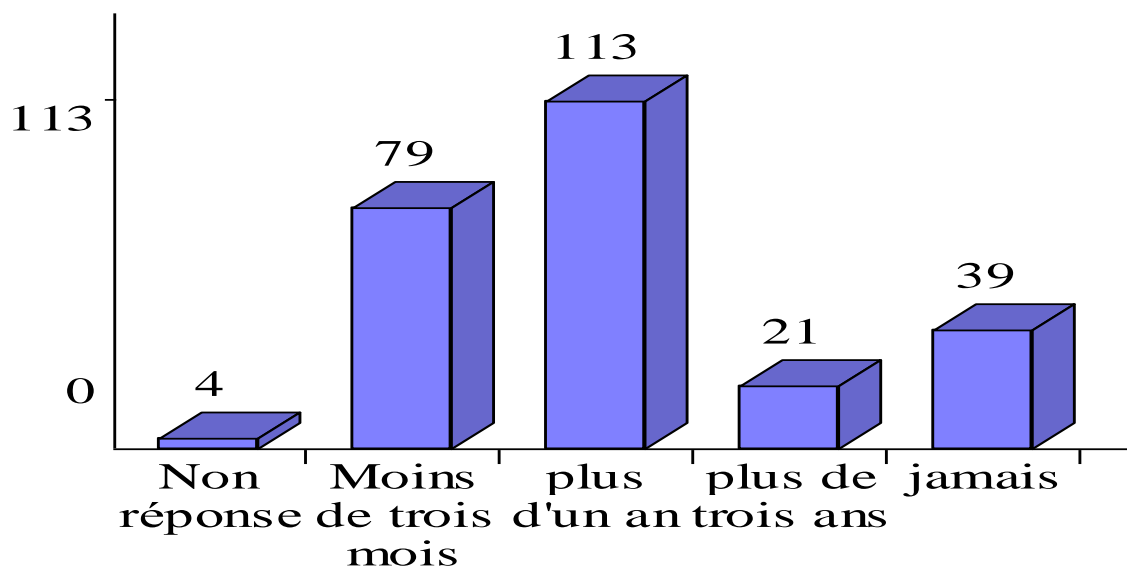
4. Les contrôles des agents gouvernementaux, sont-ils fréquents ?



Il apparaît que les contrôles ne sont pas fréquents ; c'est l'avis de 206 commerces, soit 80,46% 49 contre 19,14%.

5. Quand avez-vous reçu une équipe de contrôle pour la dernière fois ?

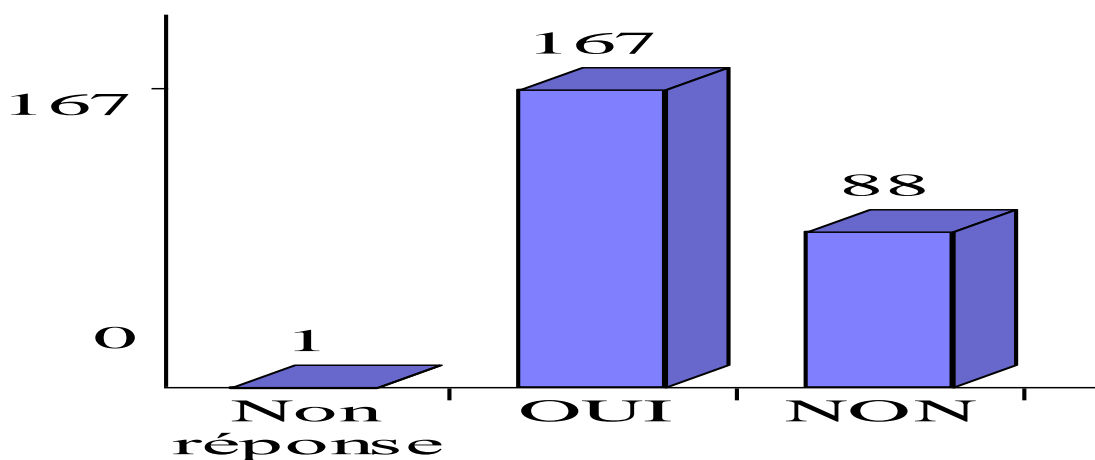
Dernier contrôle



Il apparait que 79 commerces (30, 85%) ont reçu la visite des contrôleurs, ces trois derniers mois ; 113, soit 44,14%, il y a plus d'un an ; 21 plus de trois ans, soit 8,20 % et 39, jamais de visite, soit 15,23%. En somme, plus de 69% des enseignes ont fait l'objet de visite, il y a plus d'un an.

6. Savez-vous qu'il existe un code du commerce ?

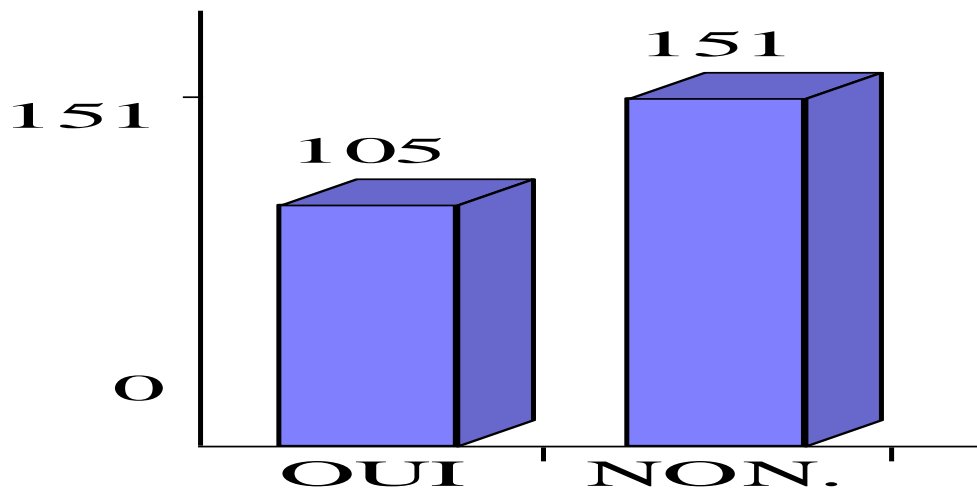
Code de commerce



Il apparait que 167 commerces, soit 65, 23% connaissent l'existence du code du commerce contre 88, soit 34, 37%.

7. Affichez-vous les prix des articles ?

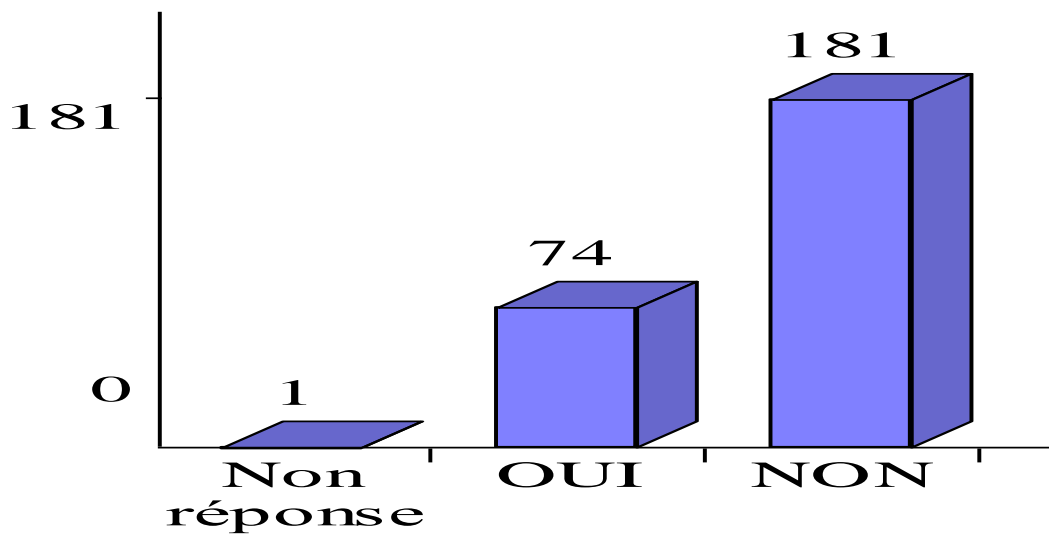
Affichage des prix des articles



Malgré le fait que l'enquête ait porté sur 58,97% d'alimentations et de supermarchés, 151 commerces, soit 58% n'affichent pas les prix contre seulement 105, soit 42,02%.

8. Les prix des articles fixés par le gouvernement sont-ils respectés ?

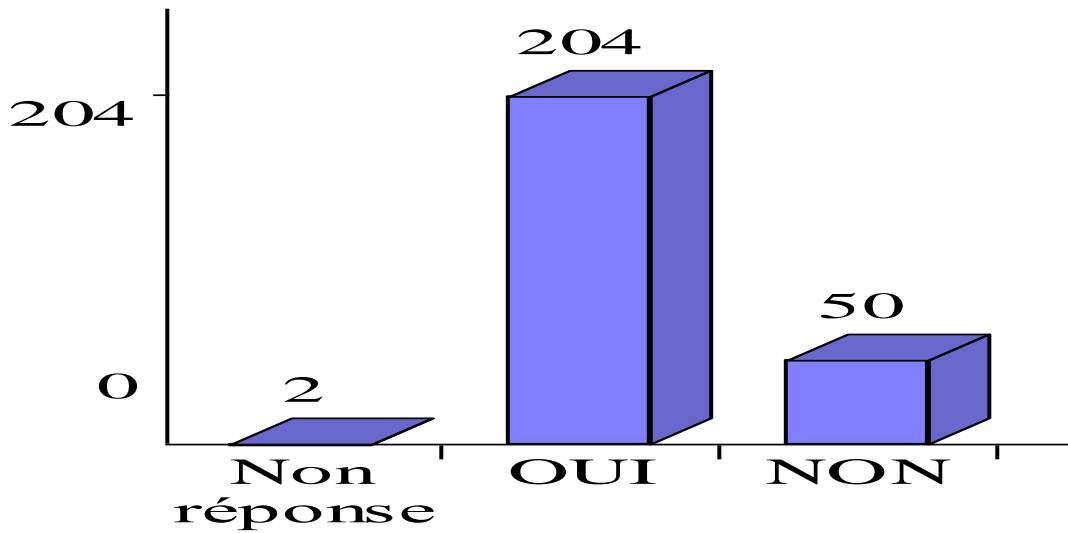
Prix des denrées



Il apparaît ici que 74 commerces, soit 28,90% respectent les prix contre 181, soit 70,70% qui ne respectent pas les prix fixés par le gouvernement.

9. Vous arrive-t-il de fixer unilatéralement les prix des produits?

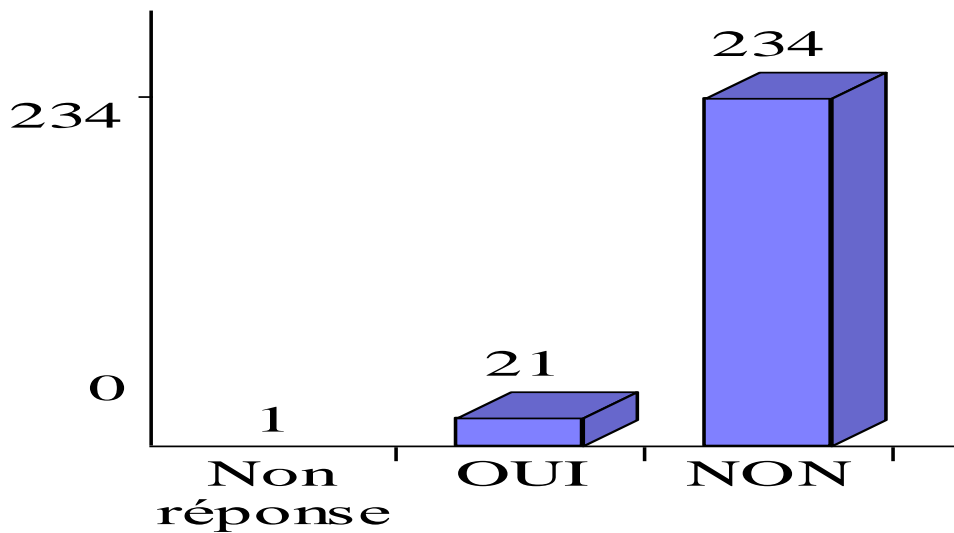
Fixation des Prix



Il apparait ici que 204 commerces, soit 79,68% fixent unilatéralement les prix des articles, indépendamment des prix fixés par le gouvernement, contre 50, soit 19,53% qui s'y conforment.

10. Les clients perçoivent-ils des factures après chaque achat ?

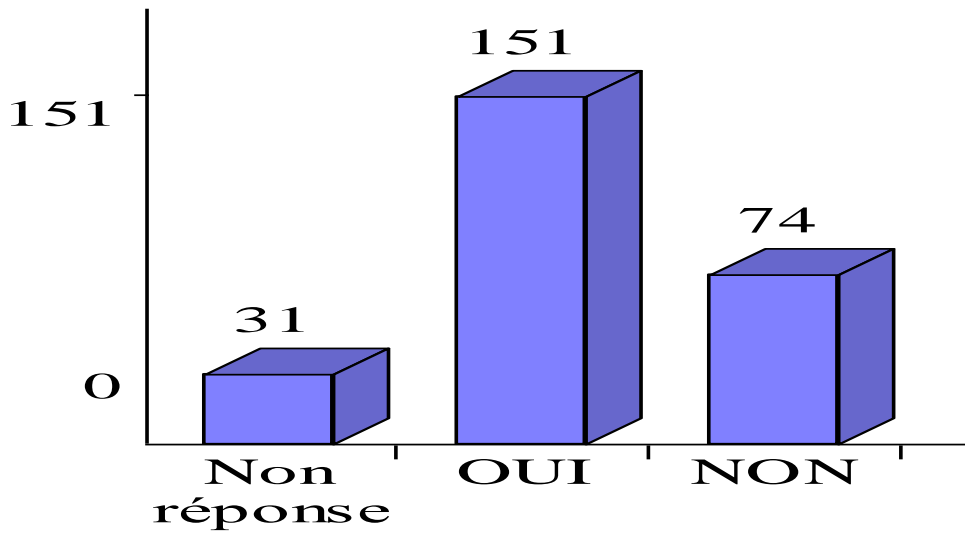
Delivrance des Factures



Il apparait que les commerces ne délivrent pour la plupart pas de factures. C'est le cas de 234, soit 94,40% contre 21, soit 8,20%.

11. Appréciez-vous le travail des équipes de contrôle du gouvernement ?

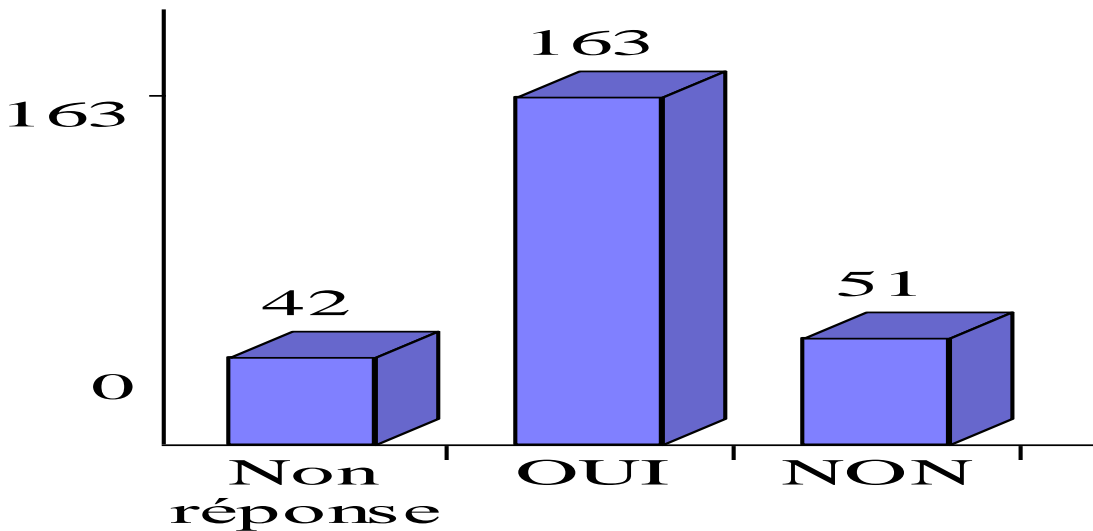
Appreciation des controleurs



Il apparait de toute évidence que le travail des contrôleurs est apprécié. 151 commerces, soit 58,98% en ont un avis favorable contre 74, soit 28,90% et 31, soit 12,10% qui n'émettent aucun avis.

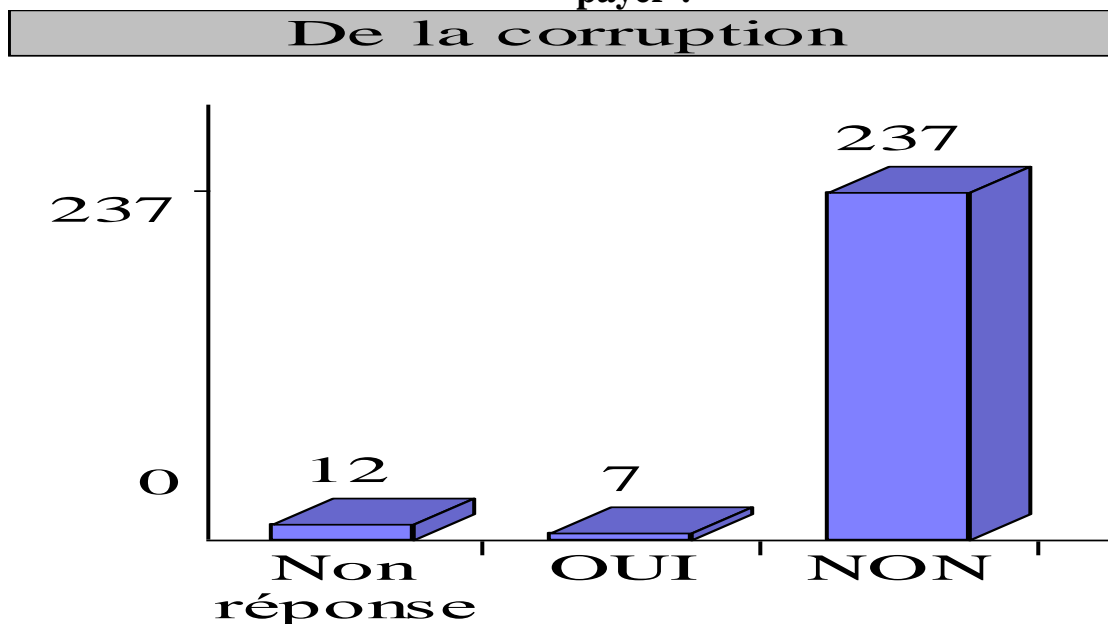
12. Les contrôles se déroulent-ils dans le respect de vos droits de commerçants ?

Des droits des commerçants



Il apparait que les droits des commerçants sont respectés. 163, soit 63,67% estiment que leurs droits sont respectés lors des exercices de contrôle, contre 51 commerces, soit 19,92% et 42, soit 16,40%, sont sans réponse.

13. Les agents de contrôle ne se livrent-ils pas à la corruption, en vous faisant payer ?



Il apparaît que les agents de contrôle ne se livrent pas à la corruption ; 237 commerces, soit 92,57 % sont de cet avis contre 7, soit 2,73% qui affirment au contraire qu'ils se font payer. Aussi, 12, soit 4,68% ne se prononcent pas.

SECTION 3 : RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

1. Des recommandations des enquêtés

- Faire des sorties plus fréquentes et objectives
- Renforcer le contrôle chez les importateurs grossistes
- Encadrer les commerçants et fixer un prix chez les grossistes
- Signer un partenariat gagnant gagnant
- Respecter le contrôle à la lettre
- Former des contrôleurs honnêtes
- Lutter contre la corruption
- Créer une plateforme pour recueillir les requêtes
- Faire respecter les principes de vente : gros, demi gros et détail
- Former les commerçants sur le code du commerce

- Respecter les droits des commerçants
- Informer les commerçants sur les raisons de l'inflation
- Accompagner les commerçants
- Assainir le milieu des commerçants pour éviter que les grossistes ne fassent le détail
- Réduire les taxes
- Réduire les risques de pénalités
- Diminuer les frais de douane sur les produits importés
- Subventionner les produits locaux
- Contrôler les contrôleurs
- Renforcer les effectifs des équipes de contrôle

2. Des suggestions du RENCOF

- Délivrer des autorisations de commerce
- Former les commerçants sur les techniques d'accueil, les droits des consommateurs et la vocation sociale du commerce
- Relire et plafonner les baux à usage commerciaux
- Veiller au respect de la loi portant code du commerce
- Relire le code pénal pour punir sévèrement les contrevenants à la loi, afin d'en dissuader d'éventuels
- Etudier, fixer et contrôler des frais de transport

CONCLUSION

Cette enquête est révélatrice. Les contrôles annoncés sont toujours attendus. Plus d'une semaine après, 80,07% des commerces disent n'avoir pas reçu la visite des équipes de contrôle et 80,46% déclarent que les contrôles ne sont pas fréquents. En conséquence, 58% des commerces n'affichent pas les prix des articles et 79,68% vont jusqu'à fixer unilatéralement les prix des articles. De la sorte, ce sont les droits des consommateurs qui sont violés, sans que des actions visant à les rassurer ne soient entreprises.